

COLLÈGES ET LYCÉES

En grève le 27 janvier

Pour les salaires, les postes, les diplômes, public et privé ensemble !

Tout augmente sauf les salaires

Produits de première nécessité, carburants, gaz, électricité, loyers,... tout augmente dans des proportions jamais vues depuis 50 ans. Entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2021, l'inflation en France est de 35,4 %. Dans le secteur privé, les grèves se multiplient pour les salaires : Carrefour, Lidl, Conforama, Leroy Merlin, Sanofi, Auchan, Décathlon, Labeyrie, Séphora, Alstom, Boulanger, Flunch, Dassault Aviation, Schneider... la liste est longue alors que dans le même temps les entreprises du CAC 40 ont réalisé 60 milliards d'euros de profits au premier semestre 2021.

Les agents de la Fonction publique subissent de plein fouet l'augmentation du coût de la vie et la baisse de leur pouvoir d'achat puisque le gouvernement refuse obstinément de procéder à une augmentation générale des traitements en augmentant la valeur du point d'indice. Les miettes qu'il a distribuées (le « bouclier tarifaire » de Castex) sont sans effet puisque les augmentations de l'énergie ont déjà eu lieu dans des proportions historiques !

Quant à la « prime d'attractivité » de Blanquer, le résultat, c'est que l'avancement d'échelon d'un certifié est presque sans effet sur son traitement jusqu'au 7^e échelon ! Ces miettes dispensées à quelques uns ne permettent ni de boucler les fins de mois, ni de compenser les pertes spectaculaires de pouvoir d'achat.

Ainsi, pour un professeur certifié au 11^e échelon, le gel de la valeur du point d'indice depuis 2000 aboutit à une perte mensuelle de 793,11€ ! Pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter sa valeur de 21,68 % !

L'acharnement du ministre à supprimer des postes à l'École

Dans les collèges et lycées, les DHG tombent. Alors que les remplacements ne sont plus assurés faute d'enseignants, les recteurs, via les ordres du ministre, programment de nouvelles suppressions d'heures et de postes et leur corolaire des augmentations d'effectifs dans les classes. 24 académies sur 30 perdent des « emplois ».

Deux ans après le début de la crise sanitaire, le gouvernement continue de supprimer des postes alors que la première mesure sanitaire c'est de baisser les effectifs par classe, donc de créer les postes nécessaires.

Pour la rentrée 2022, 440 équivalents temps plein d'enseignants

sont supprimés (alors que 1883 postes ont déjà été supprimés en 2021). En collège, la norme devient 30 élèves sans parfois même pouvoir accueillir l'AESH dans la classe.

En lycée, après la suppression des groupes en langues, ce sont les groupes en sciences qui sont menacés.

La réforme Blanquer du lycée remet en cause l'existence même des disciplines, le baccalauréat comme diplôme national inscrit dans les conventions collectives. Et le contrôle continu, mis en place par Blanquer, profitant de la crise sanitaire, il aggrave les effets de la crise sanitaire sur les élèves et les personnels :

Si nous ne les arrêtons pas, ils détruiront l'école comme ils ont détruit l'hôpital public !

C'est pourquoi le SNFOLC appelle les personnels à la grève le 27 janvier :

- ▶ Pour l'augmentation générale des salaires et le dégel du point d'indice
- ▶ Pour le rattrapage des pertes salariales intervenues les années antérieures
- ▶ Pour le recrutement massif de personnels statutaires, y compris en ayant recours aux listes complémentaires
- ▶ Pour le rétablissement du baccalauréat et de ses épreuves nationales, terminales et anonymes.

